

JOURNEE D'INFORMATION SUR LA PROFESSION D'ECRIVAIN PUBLIC

« Ecritures publiques et solidarités » au Pradet le 25 mars 2013

« Mot à Mots... »

L'expérience cannoise est atypique en ce sens que dès que l'on évoque le nom de Cannes, on pense plutôt au tapis rouge, aux strass et aux paillettes du Festival International du Film. On ne pense pas au revers de la médaille, de la Palme d'Or, si proche des confins de la dure réalité de certains de nos concitoyens.

Cette expérience a pu voir le jour et perdurer grâce à la volonté de certains Elus qui m'ont fait confiance à l'aune du travail déjà accompli.

C'est pourquoi, à Cannes, les Ecrivains publics se mettent au service des administrés, gratuitement, pour les aider dans leurs droits et leurs démarches sociales ou administratives. Cependant un code de déontologie que j'ai élaboré avec mes collègues, nommé : « **Règlement des Ecrivains publics** » établit le périmètre de nos fonctions, de nos actions et des obligations réciproques des écrivains et des usagers dont je vais vous donner lecture.

(Lecture du Règlement)

La conception même du titre d'Ecrivain public au sein d'une administration est diamétralement opposée à celle que l'on peut concevoir dans le privé. Seul, reste le terme « public » qui n'a pas la même connotation dans une administration et à laquelle vous pourriez penser...

C'est pourquoi, je vais tenter de vous exposer la création, l'évolution du poste et les missions qui nous sont imparties au regard des nécessités et surtout de la crise économique que nous traversons, qui, hélas, augmente considérablement le nombre de demandes à caractère social !

Le poste d'Ecrivain Public a été proposé puis créé en **octobre 1999**, à l'initiative, à l'époque, du Chef de Service : Mme GUIAUD, Responsable de 4 sites regroupés sous le terme de Mairies annexes, en périphérie de la ville, à savoir :

- Mairie annexe de la Bocca
- Le Centre social de la Verrerie tous deux situés à l'Ouest de Cannes
- L'Accueil municipal du Riou situé au Nord Est de la Ville
- Et enfin la Mairie annexe de Ranguin située encore plus au Nord, limitrophe à d'autres communes telles que Mandelieu, le Cannet et Mougins.

Les demandes réitérées d'aide émanant des usagers, dans ces accueils, ont fait surgir la nécessité de trouver un agent capable d'aider tout type de public, en difficulté, face à l'écrit mais aussi face à la constitution de dossiers.

Des institutionnels tels que la CARSAT, l'ARCCO, la CPAM, le Service des Etrangers/Naturalisations, celui des RONA (Rapatriés d'Afrique du Nord) des Assistantes Sociales, tenant permanences dans les locaux cités ont multiplié la demande d'aide.

Ces institutionnels n'ont pas vocation, ni le droit de remplir les dossiers qu'ils délivrent, ne pouvant être juge et parti.

C'est ainsi que j'ai débuté l'exercice d'Ecrivain Public mis **gratuitement** à la disposition des administrés, en octobre 2009. Il s'avère que mon parcours professionnel : 17 ans à la Médiathèque Rothschild de Cannes, 3 ans à la Direction de la Communication interne de la Ville, et ma formation universitaire Littéraire et Linguistique ainsi que ma sensibilité dans le domaine social m'ont prédisposée à accepter le poste et à tenter l'aventure d'un parcours qui m'était alors inconnu.

Après quelques mois d'activité, le Comité Technique Paritaire de la Ville de Cannes m'a convoquée afin que je présente les missions dévolues à l'Ecrivain Public. Ainsi celui-ci pourrait juger de l'opportunité de maintenir cette nouvelle activité au sein de la collectivité. Il ne s'agissait pas de « création » de poste mais d'un redéploiement interne. Administrativement parlant c'est une **Fonction** que j'occupe et non un poste.

(Fiche de Fonction à disposition)

Actuellement, mon grade est celui d'Assistante Principale de Conservation du Patrimoine et des Bibliothèques, filière culturelle.

Etaient présents à cette réunion : l'Adjoint au Maire, un Conseiller Municipal ainsi que le Directeur Général des Services, le Directeur Général Adjoint, le Directeur des Ressources Humaines, le Directeur des Services de l'Instruction Publique et les Syndicats de la Ville.

Les demandes du CTP étaient simples : connaître l'agent, la fonction, et ses missions. Mon parcours professionnel ayant évolué grâce aux expériences d'un milieu professionnel favorisant les échanges et plus particulièrement à la Communication interne où j'ai pu constater que les agents territoriaux ont besoin d'être valorisés et considérés, chacun dans sa spécificité et sa propre compétence.

La CTP devait surtout s'assurer que l'agent possédait le profil pour occuper ce poste.

L'exposé de mon parcours personnel, professionnel, mes motivations les ayant convaincus, il a été décidé de me donner les moyens matériels à savoir un bureau pour la confidentialité, et un ordinateur sur lequel je ne devais archiver aucune liste de noms ou d'adresses des personnes m'ayant visitée. De plus, il a été convenu que je serai l'Adjointe à la Responsable des Mairies annexes.

Mon travail d'Ecrivain Public s'est naturellement inscrit dans une démarche conçue en réseau avec d'autres partenaires inter collectivités, inter structures tels que : le C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) les Associations, les Services Mairie ... la liste n'est pas exhaustive.

A partir de 2002, devant l'augmentation de la demande, plusieurs agents ont été placés sous mon autorité pour être formés à remplir cette noble mission. C'est ainsi qu'en 2004 un agent a été désigné pour le Centre Social de la Verrerie, puis un pour la mairie Annexe de Ranguin, et un autre pour l'Accueil municipal du Riou afin de remplir cette tâche, en plus de celles qu'elles avaient déjà. C'est ce que l'on appelle la polyvalence tout en sachant que les candidatures ont été retenues sur des compétences spécifiques : un savoir être du Service Public et au service du public.....

En effet, la base de la relation avec un public en difficulté sociale se trouve dans la confiance que la personne place envers l'écrivain. Le premier RDV est souvent déterminant de la suite de ces relations, sans pour autant instaurer de relations pathogènes parce qu' « addictives ». L'écrivain Public doit cerner la demande, la comprendre, la traduire au plus juste, et enfin la transcrire.

En acceptant de consulter l'Ecrivain, la personne offre sa vulnérabilité à celle ou celui à qui il confie son problème, ses documents souvent très personnels. Cette relation humaine est primordiale car, par cet échange, cette écoute, cette disponibilité : une relation de confiance s'initie !

Le nombre de RDV continuant à augmenter sur la Mairie annexe de la Bocca, un autre agent a accepté d'assumer une partie des RDV.

C'est ainsi qu'entre 2002 et 2008, nous avons reçu : **5805 personnes**.

ECRIVAINS	BOCCA 1	BOCCA 2*	CENTRE SOCIAL*	RANGUIN*	INTERNET	RIOU*	TOTAL
2002	824	0	0	0	0	0	824
2003	623	0	0	0	0	0	623
2004	461	450	0	0	0	0	911
2005	365	358	0	0	220	100	1043
2006	261	257	187	104	0	71	880
2007	290	278	139	103	0	9	819
2008	257	171	182	67	1	27	1168
TOTAL	3081	1514	508	274	221	207	5805

Le site de l'Ecrivain public par Internet a été créé en 2005 et a commencé à fonctionner réellement en 2007 à cause des filtrages informatiques de la Ville.

En 2008, après 2 ans de tractations, de ténacité j'ai réussi à convaincre du besoin d'étendre les missions de l'Ecrivain Public aux secteurs géographiques de Cannes centre et de Cannes Est. C'est ainsi que le poste **d'Ecrivain Public Itinérant** a vu le jour grâce à la confiance renouvelée de la hiérarchie, d'Elus et du Maire. L'accroissement des demandes justifiait aussi un nouveau service de proximité sociale, accessible à tous les administrés sur l'ensemble du territoire géographique cannois et non plus sur une partie.

Ainsi, 6 sites, (3 Clubs du Bel Age, le site d'Association + ; le CCAS ainsi que le Centre Local d'Information Cannois pour personnes âgées) choisis à dessein ont accepté de nous recevoir pour y faire des permanences, par demie journée, du lundi au jeudi. Sachant que tous les autres, RDV sont assurés sur les sites précédemment cités. La fonction **d'Ecrivain Public Itinérant** est assurée par 1 seul agent.

Cette mission requiert des compétences supplémentaires à celle de l'Ecrivain en poste fixe.

En effet, il doit avoir :

- le sens de l'organisation
- une bonne gestion de son emploi du temps
- une aptitude à se déplacer et transporter l'ordinateur avec imprimante associée, et tout le nécessaire à l'exercice de sa mission.
- Un ordre de mission permanent
- Une carte de parking pour les lieux ne disposant pas de stationnement

Statistiques 2012

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sep	Oct	Nov	Déc	TOTAL
Mairie Bocca (2)	69	66	80	55	79	56	44	83	64	62	68	66	792
Centre social (1)	44	14	27	16	20	49	34	24	22	50	17	31	348
Riou (1)	119	203	200	70	177	210	158	143	95	161	163	100	1799
Itinérant	51	36	60	41	18	42	17	0	44	45	34	47	435
Ranguin (1)	37	26	15	26	0	22	19	10	27	39	21	14	256
TOTAL	320	345	382	208	294	379	272	260	252	357	303	258	3630

Diverses pratiques de l'écriture, nous ont conduites à expérimenter l'Animation d'ateliers avec une **Art Thérapeute** attachée à l'Hôpital de Cannes, auprès de maisons de retraite afin de conjuguer Art et Littérature. En effet, le principe de l'Art Thérapie est de décomposer les mécanismes psychiques, physiques et sociaux en jeu d'activité artistique afin de les utiliser pour le soin ou l'aide sociale, avec l'objectif d'améliorer la qualité de vie.

L'aide à l'écriture devient alors une forme de libération et de canalisation de l'instinct de vie. L'écriture accompagnée peut aider à mettre en forme cette expressivité ! Cette expérience n'a duré qu'une année car notre hiérarchie a trouvé que nous n'étions pas suffisamment formées dans ce domaine.

Puis une proposition d'intervention sur le site API Provence, ciblée sur de jeunes travailleurs sociaux saisonniers ou pas, pour la constitution de CV ou de lettres de motivation ou tout autre formulaire.

D'autres expériences, plus occasionnelles, comme celle du Rectorat de Nice pour tenir un stand d'information sur la profession d'EP lors des Journées d'Information et d'orientation post Bac.

Des demandes d'interviews : auprès du quotidien local ; auprès de Cannes TV ; puis du Web TV en intra ; du Journal interne de la Ville destiné aux agents et enfin d'un journaliste de la radio locale RCF Côte d'Azur pour un enregistrement lequel nous dit :

« Ma demande fait suite à l'article du Cannes Soleil d'avril sur les écrivains publics de la ville de Cannes. Je souhaiterais réaliser une émission de 27 minutes pour présenter cette profession, ses missions, à travers les portraits-croisés des écrivains publics de la ville ».

Puis, pendant le FIF de Cannes, j'ai reçu un étudiant canadien lequel a souhaité réaliser un court métrage afin de présenter le métier d'Écrivain Public à Cannes et surtout mettre en lumière l'importance des mots et de l'écriture.

Ce court métrage est passé dans une salle parallèle du Palais des Festivals et a été retenu par le Jury, section cinéma, de l'Université de Montréal.

Courriers à caractère religieux, personnel, amoureux, amical ou fraternel, administratifs, juridique, social ... font notre quotidien.

Des traductions en anglais ou italien émaillent aussi quelques fois mes accueils

Cette Maïeutique du Mot à Mots...nous a permis de faire de belles rencontres humaines enrichissantes, avec des problématiques, certes parfois délicates, douloureuses, récurrentes qui trouvent toujours une solution si nous redirigeons vers le bon interlocuteur ou si nous arrivons à exprimer avec délicatesse et détachement, ce que l'autre ressent pour le remettre sur le bon chemin....

La palette des messages se déclinent en autant de tourments, de soucis ou de bonheur du quotidien que tout ce public nous donne à voir, à ressentir, à réfléchir.

Et je terminerai en citant **Khalil GIBRAN** : « Vous ne donnez que peu lorsque vous donnez seulement de vos biens. C'est lorsque vous donnez de vous-même que vous donnez réellement. Il en est qui donnent avec Joie et cette Joie est leur récompense »